

Formulaire d'attestation du respect des exigences de protection contre le bruit pour pompe à chaleur air/eau

Évaluation des émissions sonores d'une pompe à chaleur (PAC) air/eau avec puissance de chauffe jusqu'à 40 kW

Requérant	M Mange	N° parcelle	643
Adresse	Vieux Bourg 24A	Autorisation construction n°	
NPA/Lieu	1026 Denges		

Daten manuell eingegeben! Dem Lärmschutznachweis ist das Datenblatt mit den Schallpegelangaben der Wärmepumpe beizulegen.

Fournisseur	Valimport	Modèle, type	Prima Smart M50
Puissance de chauffe (A2/W35)	7 kW	Puissance acoustique selon ErP (A7/W47-55)	51 dB(A)
Puissance de chauffe (A-7/W35)	7 kW	Puiss. acoustique, régime max. de jour	51 dB(A)
Puissance de chauffe (Nachtbetrieb maximal)	7 kW	Puiss. acoustique, régime max. de nuit	30 dB(A)

Type d'installation	Installation extérieure		
Locaux à usage sensible au bruit au lieu de réception	Locaux d'habitation	Jour	Nuit
Valeur de planification au récepteur	DS II (zone d'habitation)	55 dB(A)	

Respect des valeurs limites d'exposition

Niveau de puissance acoustique	Fonctionnement nocturne actif de 19 à 7 heures	51 dB(A)
Conversion du niveau sonore		-11 dB
Correction de la direction D_c	PAC proche façade	6 dB
Distance jusqu'au récepteur	15 m	-23,5 dB
Mesures de protection contre le bruit		0 dB
Niveau sonore L_{pA} au récepteur		<u>22,5 dB(A)</u>

Facteurs de correction

Correction de niveau K1	pour installations de chauffage	5 dB
Correction de niveau K2	légèrement audible (régime normal) + 2dB	2 dB
Correction de niveau K3 (impulsions)	non audible	0 dB
Correction du temps de fonctionnement	Fonctionnement de jour uniquement (7 à 19 heures)	0 dB
Niveau d'évaluation L_r		<u><u>29,5 dB(A)</u></u>

Formulaire d'attestation du respect des exigences de protection contre le bruit pour pompe à chaleur air/eau

Évaluation des émissions sonores d'une pompe à chaleur (PAC) air/eau avec puissance de chauffe jusqu'à 40 kW

Examen des mesures préventives

Installation intérieure	Non; impossible ou contraire au principe de proportionnalité Justification; Appareil non prévu pour installation intérieure
Niveau de puissance acoustique	Pompe à chaleur avec faible niveau de puissance acoustique
emplacement optimisé	Emplacement optimisé pour le voisinage
Fonctionnement nocturne moins bruyant	Actif de 19:00 à 7:00 heures Le réglage est obligatoire afin de respecter les exigences légales et ne peut être modifié. L'utilisateur et / ou le propriétaire de l'installation ont été informés de l'importance de ce créneau horaire

Lärmbeurteilung

Respect des valeurs limites d'exposition	La valeur limite est respectée	Oui
Évaluation du respect du principe de prévention	Les mesures préventives entrant en ligne de compte ont été examinées et les mesures proportionnées au but visé sont mises en œuvre. Le principe de prévention est donc respecté.	Oui

Auteur Nova Concept Piscines et Jardins SA, info@nova-concept.ch, 0244721929

Lieu, Date

Massongex, le, 30.11.2022

Signature

NOVA CONCEPT
 PISCINES & JARDINS
 WWW.NOVA-CONCEPT.CH

Annexes

- Plan de situation avec emplacement de la pompe à chaleur / açade
- Plans du logement
- Feuille de données avec indication de la puissance acoustique
- Documentation sur les mesures de protection contre le bruit